DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Arrondissement de Lannion
Collège Yves COPPENS – Lannion – Collège public

Vendredi 12 décembre de 9h00 à 12h00
Lundi 15 décembre de 14h00 à 17h00

Les constats

La période choisie, en fin d'année déjà très chargée par les conseils de classe ne semble pas la plus propice à la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs. Certains participants s'étonnant même que cette date n'ait pas été choisie volontairement en fonction des dotations qui ne seront connues qu'en janvier.
Sur le fond et la méthode choisie, nombreux sont les participants qui estiment que les orientations générales de l'Education Nationale sont déjà prises ou en voie de l'être. Enfin, il est rappelé que les objectifs qui seront définis à l'issue de cette démarche devront être déclinés en moyens humains.
Ceci étant, débattre sur un sujet aussi crucial que celui de l'Education pour notre société, apparaît positif notamment dans le domaine des échanges entre enseignants, personnels de l'Education Nationale non enseignants et parents d'élèves.

01. Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Petit à petit, l'école est confrontée à l'arbitrage d'un certain nombre de pratiques de certains élèves, notamment lors de fêtes religieuses. Ainsi les caractères religieux et culturels ne doivent en aucun cas empêcher les enfants de fréquenter l'école et/ou certains cours. L'assemblée a fait mention de certains certificats médicaux de complaisance venant justifier une absence ou une dispense, alors qu'en l'occurrence, ces certificats « couvrent » des raisons propres à des pratiques religieuses. L'école devrait pouvoir se munir d'instruments de contre-expertise de ces certificats médicaux.
Afin d'éviter l'influence de signes visibles d'appartenance à un groupe, souvent négative pour le bon fonctionnement de la vie scolaire (tenue vestimentaire), il serait souhaitable d'éclaircir les limites de « comportements vestimentaires ». Un règlement intérieur plus exhaustif doit être pris localement, tout en l'intégrant dans un cadre national bien défini, portant la liste des exigences fortes de l'Ecole Républicaine.
Sur le caractère des modes vestimentaires, les participants ne souhaitent en aucun cas une uniformisation, mais la règle doit être guidée par le respect mutuel, principe de base de la vie en collectivité. Ils rappellent sur ce point, le rôle essentiel des parents.
Certains participants rappellent que la pratique de la religion relevant de la sphère privée, les aumôneries ne doivent plus exister au sein des établissements publics.
L'une des valeurs essentielles étant bien l'égalité des chances, l'école doit tirer au maximum chacun des élèves au mieux de ses capacités, quelles que soient ses difficultés, et doit en permanence confirmer sa fonction essentielle d' « ascenseur social ».

05. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Cette question est considérée par certains comme une question de spécialistes, de professionnels agissant notamment dans la commission nationale des programmes. Cependant, quelques participants évoquent la question du sens que soutendent les connaissances, ainsi que leur adaptation à la réalité de l'environnement vécu par l'élève.
L'assemblée constate une baisse de connaissance et de maîtrise de l'orthographe, renforcée aujourd'hui par les « pratiques jeunes » (téléphone mobile, Internet) où la phonétique semble primer. Les participants rappellent la nécessité de la maîtrise de l'orthographe et de la langue française en général.

La question de la dyslexie est évoquée, aucune réponse fiable n'étant apportée à ce réel problème.
Enfin, les participants considèrent qu'aucune raison valable ne justifierait l'allègement des programmes.

06. Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

En premier lieu, il faut limiter le nombre d'élèves par classe (au maximum 24 élèves par classe) et organiser le dédoublement en langues.
Il est difficile de prendre en charge les « élèves perturbateurs » souvent valorisés par le phénomène de groupe de leur appartenance. Il est du devoir de l'école d'inventer un processus nouveau, en rupture avec la solution souvent en vigueur qui est celle de l'exclusion. Ce projet devrait pouvoir trouver sa place dans l'établissement et non à l'extérieur comme cela est le cas pour les classes relais. Le projet est d'intégrer et non d'exclure.
Le niveau des élèves étant différent selon les disciplines, il y aurait lieu d'imaginer un système de blocs (ou unités de valeurs) qui éviterait parfois des redoublements inutiles et qui favoriserait le renforcement des acquis dans les disciplines où l'élève rencontrerait des difficultés.
Afin d'adapter les méthodes et d'être plus proche de cette préoccupation de la diversité des élèves, des heures de coordination entre les enseignants doivent être systématiques.
Il est rappelé enfin que l'hétérogénéité des classes est aussi une chance pour les élèves et qu'elle constitue de fait la richesse des diversités au sein de l'école publique.

18. Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

La décentralisation en tant que telle n'est pas remise en cause. Elle favorise un rapprochement des centres de décision vers les concitoyens. Ce qui doit être assuré, c'est la cohésion de l'équipe éducative qui comprend les enseignants, mais aussi les infirmières, les conseillers en information et en orientation et les A.T.O.S.. Tous ces personnels de l'Education Nationale font partie de l'équipe éducative et doivent donc être gérés par l'Administration, même si celle-ci est déconcentrée. Les participants s'opposent au système décentralisé de l'Education Nationale, tel qu'il se présente aujourd'hui. Il met en évidence les disparités possibles selon les régions ; ce qui n'est pas admissible au regard de l'accès de tous les enfants au même système éducatif et avec les mêmes moyens.
Les participants craignent un désengagement progressif du Service Public et s'opposent globalement à l'éventualité de l'entrée d'activités privées au sein de l'école publique (restauration, entretien, services d'information etc…).

Trois priorités pour l'Ecole :

1. Engager une démarche d'élaboration des règlements intérieurs déclinée d'un cadre global et national garantissant les valeurs de l'Ecole Républicaine, définies par l'Etat.
2. Imaginer au sein du collège, un système d'unités de valeurs permettant à l'élève de prioriser ses efforts sur certaines disciplines, lui évitant des redoublements parfois inutiles
3. Garantir l'égalité de chaque enfant à l'accès aux savoirs, quelle que soit son origine socioprofessionnelle et territoriale, ce qui exclut de fait une décentralisation des moyens humains de la communauté éducative dans son intégralité.